



## École secondaire Louis-Philippe-Paré

235, boulevard Brisebois, Châteauguay (Québec) J6K 3X4

Téléphone : (514) 380-8899 – Télécopieur : (450) 692-0031

Site Web : <http://lpp.csdgs.qc.ca>

Courriel : [lpp@csdgs.qc.ca](mailto:lpp@csdgs.qc.ca)

**S'unir pour la réussite!**



### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015, À L'AUDITORIUM, À 18 h 30.

#### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Ouverture de l'assemblée à 18 h 31.

Madame Nancy Meunier, présidente du conseil d'établissement en 2014-2015, se présente et explique le déroulement de la soirée.

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

(AG-15-16-735)

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Diane Laberge

**QUE** les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2014;
4. Mot de la présidente du conseil d'établissement 2014-2015 (rapport annuel);
5. Élections au conseil d'établissement et au comité de parents :
  - 5.1 Nomination d'un président d'élection;
  - 5.2 Nomination d'un secrétaire d'élection;
  - 5.3 Procédure de mises en candidature au conseil d'établissement;
  - 5.4 Élection des parents au conseil d'établissement;
  - 5.5 Élection du représentant et son substitut au comité de parents;
6. Formation d'un organisme de participation des parents (OPP) :
  - 6.1 Décision de formation d'un organisme de participation des parents;
  - 6.2 Règles de fonctionnement;
  - 6.3 Procédures de mise en candidature;
  - 6.4 Élection des parents, au besoin.
7. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 SEPTEMBRE 2014.**

**(AG-15-16-736)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur François Bernier

**QUE** le procès-verbal du 18 septembre 2014 soit approuvé tel que présenté.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2014-2015 (RAPPORT ANNUEL).**

Madame Nancy Meunier présente les éléments importants qui ont été traités lors des séances du conseil d'établissement 2014-2015.

**5. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET AU COMITÉ DE PARENTS.**

Monsieur Patrick Tremblay explique aux parents présents le rôle du conseil d'établissement. Il propose les élections et mentionne qu'il y a trois sièges à combler au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2015-2016.

**5.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION.**

**(AG-15-16-737)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Lilianne Morneau

**QUE** monsieur Patrick Tremblay préside l'élection.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.2 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION.**

**(AG-15-16-738)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Patrick Tremblay

**QUE** madame Jessica Côté agisse à titre de secrétaire d'élection.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.3 PROCÉDURE DE MISES EN CANDIDATURE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

Monsieur Patrick Tremblay explique la procédure à suivre pour les mises en candidature au conseil d'établissement. Donc, les parents ont la possibilité de se proposer eux-mêmes ou de proposer quelqu'un d'autre pour les sièges disponibles.

**5.4 ÉLECTIONS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.**

Mises en candidature retenues pour les trois postes au conseil d'établissement :

- Madame Christine Dufour propose sa candidature;
- Madame Nancy Meunier propose sa candidature;
- Madame Chantal Paulhus propose sa candidature.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.5 ÉLECTION DU REPRÉSENTANT ET SON SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS.**

Madame Chantal Laramée, représentante au comité de parents en 2014-2015, explique le rôle d'un représentant ou de son substitut.

**(AG-15-16-739)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Chantal Laramée

**QUE** sa candidature soit retenue comme représentante au comité de parents.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**(AG-15-16-740)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Chantal Paulhus

**QUE** sa candidature soit retenue comme substitut au comité de parents.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP).**

Madame Nancy Meunier explique en quoi consiste un organisme de participation des parents.

**6.1 DÉCISION DE FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS.**

**(AG-15-14-741)**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nancy Meunier

**QU'IL** y ait formation d'un organisme de participation des parents.

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT.**

Monsieur Patrick Tremblay précise qu'un OPP pourrait être entendu lors des sujets importants, advenant le cas où les membres du conseil d'établissement le souhaiteraient. Les participants à l'OPP seraient alors convoqués à une réunion afin de donner leur opinion aux parents du CÉ, avant que ceux-ci se prononcent sur le sujet dont il est question.

**6.3 PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE.**

Monsieur Patrick Tremblay explique la procédure à suivre lors des mises en candidature à l'OPP. Il précise que les parents doivent se proposer eux-mêmes.

**6.4 ÉLECTION DES PARENTS, AU BESOIN.**

Voici la liste des parents volontaires pour l'OPP :

Madame Michelle Alencar De Albuquerque

Madame Daphnee Arboite-Toussaint

Monsieur François Bernier

Madame Diane Bibeau

Madame Marie-Josée Brisebois

Madame Melanie Dubrule

Madame Nathalie Gagné

Monsieur Dominique Gilliéron

Madame Sylvie Montambeault

Madame Lilianne Morneau

Madame Chavonne Lorraine Neal

Madame Christiane Pinault

Madame Natacha Turcot

Madame Darkise Richard

Madame Julie Veilleux

Madame Nancy Ward

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ**

**7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Nancy Meunier propose la levée de l'assemblée à 18 h 54.

La présidente,  
Nancy Meunier

Le directeur,  
Patrick Tremblay

PT/jc  
2016-09-15

*Notes prises par madame Jessica Côté, secrétaire de gestion à l'école Louis-Philippe-Paré.*